Semaglutide : cessons d'opposer les patients entre eux !

Selon de récentes études menées par le laboratoire Novo Nordisk, le sémaglutide (molécule appartenant à la classe des analogues du GLP-1 et déjà utilisée dans le cadre du diabète de type 2), réduirait le risque cardiovasculaire chez les personnes atteintes d'obésité. Véritable découverte, si l'on se rappelle que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime à 29 % la part de la population française en obésité en 2030, contre 17% à ce jour. Cette récente information engendre de nouvelles tensions d'approvisionnement* et provoque une opposition entre patients atteints de diabète de type 2 et d'obésité.

Face à cela la Fédération et le CNAO prennent position. Il est inadmissible que des patients atteints de diabète de type 2 ne puissent pas bénéficier de leurs traitements ou soient mis en concurrence avec des patients atteints d'obésité, de même qu'il est insupportable que ce traitement efficace ne soit pas encore accessible aux personnes atteintes d'obésité, qui est aujourd'hui le 4ème facteur de risque de décès selon l'OMS. Les récentes annonces** de l'industriel produisant le sémaglutide renforcent l'inquiétude des patients susceptibles de bénéficier de cette thérapeutique.

Aujourd'hui cette même molécule, le sémaglutide, comme d'autres à l'étranger et bientôt en France, a des indications scientifiques et réglementaires officielles dans les deux pathologies : diabète et obésité. Malheureusement, plusieurs éléments bloquent la disponibilité de ces molécules dans ces deux indications respectives et créent ainsi des tensions et des ruptures :

- La non prise en charge de l'Ozempic® par l'Assurance Maladie dans l'indication obésité,
- La communication effrénée sur la molécule et ses effets amincissants de la part des médias et surtout des réseaux sociaux a entraîné une augmentation de la demande de plus de 25% en France en un an,
- L'incapacité des industriels à suivre l'augmentation de la demande,
- En France, l'absence de prise en charge du remboursement du sémaglutide Wegowy® (Novo Nordisk), indiqué pour l'obésité, du fait des retards des négociations entre l'industriel et la puissance publique. Cet état de fait ne fait qu'accroître le nombre de mésusages et de prescriptions inappropriées de la forme de sémaglutide aujourd'hui indiqué seulement dans le traitement du diabète de type 2 (comme c'est le cas de l'Ozempic®) et retarder la prise en charge.

La Fédération et le CNAO rappellent que le diabète comme l'obésité méritent un traitement adéquat et qu'il est inconcevable de les opposer entre elles. Elles demandent également la véritable reconnaissance de la pathologie « Obésité » par l'Etat français qui est elle-même associée à 19 autres pathologies dont le diabète.

**En mars 2023, la Fédération, la Société Francophone du Diabète et l'ANSM avaient pris position face aux tensions d'approvisionnement de nombreux produits de santé essentiels, pour certains vitaux, pour les patients atteints de diabète ainsi qu'au détournement de leur utilisation par des personnes non-diabétiques. C'est notamment le cas pour le médicament Ozempic®, prescrit en association avec d'autres traitements antidiabétiques, dont l'utilisation peut induire une perte de poids qui n'est pas passé inaperçu auprès de certains « influenceurs ». Cette promotion entraîna de nombreuses tensions d'approvisionnement, rendant des patients démunis de traitement. Retrouvez le communiqué de presse à ce sujet ici.*

*** Retrait le 27/09/23, par le collège de la HAS, de l'autorisation d'accès précoce pour le traitement de l'obésité, à la demande du laboratoire Novo Nordisk ; ainsi que les propos de Lars Jorgensten, Président Directeur Général de Novo Nordisk, visant à sélectionner les patients éligibles au traitement sur des critères financiers.*

A propos de la Fédération Française des Diabétiques :
La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients, au service des patients et dirigée par

des patients. Avec son réseau d'environ 100 associations locales et de délégations, réparties sur l'ensemble du territoire et son siège national, elle a pour vocation de représenter les 4 millions de personnes vivant avec un diabète. Elle est majoritairement financée par la générosité de ses donateurs et mécènes sans qui rien ne serait possible.

A propos du CNAO :
Le CNAO a été créé en mars 2003 par Anne-Sophie Joly, accompagnée de personnes en situation d'obésité. Il est agréé par le Ministère de la Santé, l'EASO (European Association for the Study of Obesity) et la CAF America (label qualité – certification internationale). Aujourd'hui, les objectifs du CNAO sont divers : faire reconnaître la maladie obésité comme une maladie chronique, défendre l'intérêt du grand public et des personnes en situation d'obésité, améliorer la prise en charge des personnes en situation d'obésité, proposer des actions de prévention auprès de la population et transmettre la bonne information vulgarisée auprès des personnes concernées par le surpoids et l'obésité.